

## POURSUITE DE LA HAUSSE DE L'ANR : 9,33 € PAR ACTION AU 30 SEPTEMBRE 2017, +6% DEPUIS DÉBUT 2017

- Accélération de la rotation du portefeuille depuis le début de l'année :
  - 3 cessions pour une plus-value cumulée de 7,8 millions d'euros
  - 2 acquisitions
- 12 millions d'euros de trésorerie disponible à date, à comparer à 23,5 millions d'euros de capitalisation boursière au 30 octobre 2017

Paris, le 31 octobre 2017 - ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce une progression de +6% de son Actif Net Réévalué (ANR) après distribution de dividendes, depuis le début de l'exercice 2017. Au 30 septembre 2017, l'ANR de la société s'élevait ainsi à 38,87 millions d'euros (part des commanditaires), soit **9,33 € par action** (contre 8,80 € par action au 31 décembre 2016).

Sur la base du dernier cours coté (5,65 € au 30 octobre 2017), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une décote de 39,4% par rapport à la valeur de ses actifs.

Cette hausse de l'ANR résulte principalement d'une revalorisation de la participation au capital de la société Menix, dans le cadre de la cession de cette participation finalisée le 25 octobre dernier.

Au 30 septembre 2017, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : 34,65 millions d'euros, soit 89,1% de l'actif net réévalué ;
- Trésorerie : 4,22 millions d'euros après distribution de dividendes, soit 10,9% de l'actif net réévalué.

Suite à la cession de Menix réalisée en octobre, le niveau de trésorerie a été considérablement renforcé, atteignant 12 millions d'euros à ce jour. Par ailleurs, les dernières cessions effectuées devraient permettre à ALTUR INVESTISSEMENT de distribuer des dividendes sur les prochaines années, confirmant ainsi son statut de valeur de rendement.

### Accélération de la rotation des actifs : 2 acquisitions et 3 cessions

Dans le cadre de la revue stratégique de son portefeuille entamée depuis début 2017, ALTUR INVESTISSEMENT a engagé le processus de cession des lignes les plus matures. La société a ainsi successivement cédé ses participations dans **Alvene** (spécialiste de la ventilation pour cuisines professionnelles), **Globe Groupe** (agence dédiée au marketing de terrain) et **Menix** (spécialiste européen de l'orthopédie et des implants dentaires), lui permettant d'extérioriser une **plus-value cumulée de 7,8 millions d'euros**, comptabilisée sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2017.

En parallèle, ALTUR INVESTISSEMENT a pris une participation de 10% dans **Kinougarde**, le n°3 français de la garde d'enfants à domicile, ainsi que 10% dans **Complétude**, le n°2 français du soutien scolaire, réalisant respectivement 19 et 8 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2015-16 (clôture au 31 juillet 2016).

## François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« Avec les cessions d'Alvene, Globe Groupe et Menix, notre plan de cession 2017 est conforme à la feuille de route que nous avons définie, nous permettant d'externaliser 7,8 millions d'euros de plus-value cumulée. Nous disposons à date d'une trésorerie confortable de 12 millions d'euros à comparer à une capitalisation boursière de 23,5 millions d'euros au 30 octobre 2017.

Cette assise financière solide nous permettra de réaliser de nouvelles prises de participation dans les prochains mois et de poursuivre notre politique de retour aux actionnaires à l'image des trois dernières années, en maintenant la distribution d'un dividende significatif.

Une nouvelle page de l'histoire d'ALTUR INVESTISSEMENT peut désormais s'ouvrir, et nous annoncerons dans les prochains mois notre nouveau plan stratégique pour 2018. »

## Prochains rendez-vous :

- **25 janvier 2018** : ANR au 31 décembre 2017
- **25 avril 2018** : Résultats annuels et ANR au 31 mars 2018
- **19 juillet 2018** : ANR au 30 juin 2018
- **26 septembre 2018** : Résultats semestriels au 30 juin 2018

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées et familiales, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

## Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

### Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix (Dedienne Santé, Serf et Global D)*, leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

### Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

#### Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

#### Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci.

#### Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

#### Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalie  
Tél. : 01 53 43 03 03

**ACTUS finance & communication**  
Jean-Michel Marmillon  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[jmmarmillon@actus.fr](mailto:jmmarmillon@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Caroline Lesage  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 79  
[clesage@actus.fr](mailto:clesage@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001* (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.